



Appel de propositions

Service Canada, pour le compte du Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance, invite les personnes intéressées à présenter des propositions de projets précis visant à répondre aux priorités cernées dans le plan communautaire de St. John's sur l'itinérance.

Le plan communautaire de St. John's est une stratégie d'investissement des fonds disponibles pour des projets qui peuvent être financés dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour la ville de St. John's jusqu'au 31 mars 2009.

Voici les priorités cernées dans le plan communautaire :

- 1) Nouveaux logements supervisés abordables ayant un lien avec des services généraux et inclusifs pour les populations itinérantes ou les populations itinérantes cachées suivantes : les jeunes, les femmes et les adultes qui présentent des besoins complexes.
- 2) Nouveau refuge d'urgence pour les femmes de plus de 30 ans – y compris les femmes qui présentent des besoins complexes – ayant un lien avec un continuum de services de logements avec mesures de soutien.
- 3) Services communautaires innovateurs permettant de mettre les itinérants en rapport avec les services de logement et les services de soutien personnalisés (santé, études, emploi).
- 4) Renforcement de la capacité communautaire en ce qui concerne les logements supervisés et les fournisseurs de services et leurs partenaires à St. John's par le truchement de la formation et du développement des compétences en vue d'améliorer la planification et la prestation de services, la coordination des partenariats, la communication, l'innovation et la qualité.

Pour en savoir plus ou pour obtenir une trousse de renseignements, communiquez avec :

Robert Abbott
Facilitateur local pour la lutte contre l'itinérance
C.P. 12051
St. John's NL A1B 3Z4

Téléphone : 709-772-3020
Télécopieur : 709-772-2009
Courriel : bob.abbott@servicecanada.gc.ca

Envoyez vos propositions dans une enveloppe portant la mention « CONFIDENTIEL » à la personne suivante :

Mike Bruce
Gestionnaire régional – Partenariats communautaires et Programmes
Service Canada, Bureau régional
689 Topsail Road
C.P. 12051
St. John's NL A1B 3Z4

Le bureau régional de Service Canada, situé au 689 Topsail Road, doit recevoir toute proposition au plus tard le 14 janvier 2008, avant 16 h heure locale (c'est à dire l'heure de fermeture des bureaux). L'enveloppe doit contenir sept copies reliées de la proposition et porter clairement la mention « Proposition – Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance ». Toute proposition mal adressée ou reçue après le 14 janvier 2008 sera refusée.

On peut envoyer sa proposition au bureau régional par la poste ou par service de messagerie ou la remettre en personne. Compte tenu du nombre de copies demandées, tel qu'il est précisé plus haut, le bureau régional refusera toute proposition transmise par télécopieur ou par tout autre moyen électronique.

Les promoteurs doivent savoir que les propositions peuvent être examinées par des membres bénévoles du sous-comité de financement du Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance ou par des fonctionnaires fédéraux, provinciaux ou municipaux membres de ce sous comité.

Les renseignements fournis par les promoteurs seront traités de manière confidentielle, conformément au processus d'examen de l'Initiative de partenariats de lutte contre l'itinérance.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions suivantes s'appliquent au présent appel de propositions :

– Service Canada et le Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance peuvent, à leur discrétion, accepter ou rejeter une proposition, en tout ou en partie.

– Service Canada et le Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance se réservent le droit de demander des éclaircissements aux fournisseurs de services. Les fournisseurs de services acceptent le fait que Service Canada et le Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance ne sont pas responsables des dépenses, pertes, dommages ou obligations inhérents à la présentation d'une proposition, aux demandes d'éclaircissement, à la communication d'informations contenues dans une proposition à une partie (y compris le grand public) ou découlant de l'acceptation ou du refus par Service Canada et le Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance de toute proposition à la suite de cet appel de propositions.

– Le sous-comité de financement du Comité consultatif communautaire de St. John's sur l'itinérance et Service Canada ne donnent aucune garantie quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations contenues dans cet ensemble de documents. Il appartient aux fournisseurs de services de s'assurer que les informations sont exactes et complètes.

– Les informations soumises par des organisations ne seront communiquées qu'avec leur accord, sur demande dûment formulée et dans la mesure où ces informations ne sont pas soustraites à la communication aux termes des lois pertinentes. Si l'auteur de la proposition estime que les informations soumises en réponse à cet appel de propositions contiennent des renseignements exclusifs et confidentiels, ces informations doivent être placées dans une enveloppe scellée distincte portant clairement la mention « CONFIDENTIEL ».